



“Les territoires transfrontaliers :
l'Europe au quotidien”



RENCONTRES EUROPÉENNES
8/9 NOV. 2007

Atelier 7
**« Les territoires ruraux et naturels
transfrontaliers »**

Workshop 7
“Cross-border rural and natural territories”

Workshop 7
**„Grenzüberschreitende ländliche Räume und
Naturräume“**

PROJETS
PROJECTS
PROJEKTE



PARC NATUREL TRANSFRONTALIER DU HAINAUT

Nom du projet



Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Partenaires du projet

- **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**, France (créé en 1968)
- **Parc naturel des Plaines de l'Escaut**, Belgique (créé en 1996)

En lien avec Espaces naturels régionaux, France (fédération régionale des parcs naturels régionaux du Nord Pas-de-Calais créée en 1978), et avec les régions Nord - Pas de Calais et wallonne.

Description du projet

Constitué par deux parcs naturels sur la frontière franco-belge, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut existe depuis 1996. La coopération transfrontalière est quant à elle plus ancienne, développée à l'initiative du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France).

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France, 1968) et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique, 1996) agissent sur un territoire transfrontalier cohérent de 90.000 hectares et 225.500 habitants, situé entre Lille, Valenciennes, Tournai et Mons.

Constitués de communes rurales et péri-urbaines des plaines de la Scarpe et de l'Escaut, les deux parcs naturels français et wallon développent une dynamique et des objectifs communs s'appuyant sur des caractéristiques proches : une forte proportion de massifs boisés, un espace rural important (50% du territoire), un réseau hydrographique dense, de nombreuses zones humides, des espaces avec un patrimoine industriel.

Au-delà des actions multiples de coopération transfrontalière (gestion des milieux naturels et des paysages, développement d'équipements d'accueil du public, outils communs de promotion et animations transfrontalières), dont l'impulsion est donnée essentiellement par les programmes INTERREG, les deux versants de parc naturel vise à susciter une démarche globale de gestion commune de l'espace transfrontalier.

Il s'agit de la mise en œuvre du projet de territoire transfrontalier basé sur les missions des parcs, à savoir ,

- **la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel**, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- **l'aménagement du territoire**, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement ;
- **le développement économique et social**, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; en soutenant les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines ;
- **l'accueil, l'éducation et l'information** du public, sensibilisation de ses habitants aux problèmes environnementaux ;

- **l'expérimentation**, en contribuant à des programmes de recherche, initiant des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.

Lien avec la note de cadrage

- **Difficultés rencontrées**

- Découpages différents des administrations (État, région, département, province, intercommunalité, commune...)
- Compétences différentes et missions
- Moyens inégaux (humains, financiers, politiques...)
- Priorités différentes
- Procédures décalées
- Financements
- Avances de fonds
- Fonctionnement des structures de « parc naturel »
- Concepts de l'aménagement du territoire et du développement durable

- **Solutions apportées**

Aujourd'hui, une ébauche de fonctionnement commun des organes de gestion est mise en œuvre : les réunions des bureaux exécutifs en « bureau transfrontalier ». Toutefois, les organismes de gestion restent aujourd'hui indépendants.

Les échanges des élus se font tout au long de l'année. Les « Rencontres du transfrontalier » sont aujourd'hui organisées pour développer des échanges entre élus du territoire, partenaires et techniciens. La « fête du Parc transfrontalier » est depuis 2006 organisée pour associer l'ensemble des habitants.

Les équipes des deux parcs constituent l'équipe transfrontalière et l'ensemble des actions sont proposées en transfrontalier, ou au moins développées sur un versant dans l'optique d'un transfert vers l'autre. Les échanges sont quasiment quotidiens.

On peut résumer les évolutions et les apports en quelques points :

- Dynamique transfrontalière progressive : de la « suprafrontalité », à la « coopération transfrontalière », au « territoire transfrontalier » et vers une « gestion commune » d'un projet de territoire transfrontalier
- Passer d'un concept à une réalité (objectifs partagés en composants avec des règles différentes, méthodes partagées, actions concertées)
- L'existence d'un réflexe transfrontalier au quotidien
- La construction du réseau de partenaires du transfrontalier
- La « marque » du « Parc naturel transfrontalier du Hainaut »

- **Recommandations**

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut devront réussir à faire évoluer leur document fondateur en faisant de la dimension transfrontière un cadre politique : la révision de la charte vers une « charte transfrontalière » pour le premier, l'évolution statutaire des parcs naturels wallons pour le second. Les deux parcs doivent poursuivre leur rapprochement, vers (peut-être) une gestion encore plus étroite. Les outils juridiques seront des éléments à cette construction, mais ne seront pas des éléments primordiaux.

Autres informations

L'ancienneté des relations (dès 1983, un protocole d'accord est signé entre la Région wallonne et la Région Nord - Pas de Calais, conscientes de la nécessité de coopérer dans le domaine de la protection de l'environnement et de la mise en valeur des espaces naturels nécessaires à la qualité des populations), la cohérence du territoire, la progressivité de la dynamique, des objectifs communs déterminés au sein du Parc naturel transfrontalier du Hainaut et la qualité des relations humaines tant au niveau des

élus que des équipes techniques permettent de systématiser cette coopération, malgré la disproportion des moyens, des réglementations différentes, des procédures décalées...

La structuration progressive du territoire transfrontalier doit être une des garanties de la pérennité de cette démarche vers une intégration de cet espace. Celle-ci s'appuie sur la mise en place, déjà engagée, d'outils communs de gestion et de suivi du territoire, le maintien de l'animation territoriale et des objectifs partagés, l'amorce d'un « conseil scientifique transfrontalier », la poursuite des actions d'appropriation de la population du territoire transfrontalier...

Enfin, un nouveau cadre politique actualisant le protocole de 1983 entre les Régions wallonne et Nord-Pas de Calais doit permettre d'impulser une nouvelle dynamique et d'intégrer le Parc naturel Transfrontalier du Hainaut dans les enjeux des nouvelles programmations communautaires (2007-2013).

Contact

Reinold LEPLAT

Directeur Administratif
Parc naturel des Plaines de l'Escaut
Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours (Belgique)
Tél : +32 069 77 98 71

Michel MARCHYLLIE

Directeur
Parc naturel régional Scarpe-Escaut
357, rue Notre Dame d'Amour
59230 – Saint-Amand-les-Eaux (France)
Tél : + 33(0)3 27 19 19 70 – m.marchyllie@pnr-scarpe-escaut.fr

Lien Internet



www.pnr-scarpe-escaut.fr



www.plainesdelescaut.be

Espace Mont BLANC

Nom du projet

Coopération transfrontalière Suisse/Italie/France « Espace Mont-Blanc »

Partenaires du projet

Sous l'égide de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc, le Syndicat Intercommunal Espace Mont-Blanc (rassemble 15 communes françaises)(F), la Région Autonome de la Vallée d'Aoste (I), et le Canton du Valais (CH), sont les partenaires principaux de l'Espace Mont-Blanc.

Autour des membres fondateurs, et en fonction des projets, acteurs associatifs, socio-professionnels du territoire, collectivités locales, sont associés aux actions de l'Espace Mont-Blanc.

Description du projet

L'Espace Mont-Blanc est l'initiative pour la protection et la valorisation de la région du toit de l'Europe que la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc (CTMB) conduit depuis 1991. Grâce à son originalité et à sa dimension européenne, la démarche a obtenu l'aval des Ministres de l'environnement de France, d'Italie et de Suisse.

Le défi est de réussir à concilier protection et promotion : l'Espace Mont-Blanc se doit d'être une zone pilote d'expérimentation d'une politique de "valorisation active" de la montagne habitée en tant qu'ensemble exceptionnel de ressources humaines, écologiques, culturelles et économiques.

L'Espace Mont-Blanc, suivant ses principes fondateurs, est structuré pour agir tant dans le cadre des stratégies internationales, qu'au service des volontés locales lui permet d'exprimer une double fonction : d'un côté remplir son rôle institutionnel et de l'autre répondre à des buts opérationnels et d'actions « sur le terrain ».

En 1998, et après une phase de développement progressif des actions de coopération, il a été décidé de procéder à l'élaboration d'un Schéma de Développement Durable (SDD) appelé à être le cadre de référence de la démarche engagée, et à coordonner les objectifs contenus dans les documents d'aménagement du territoire, et de protection de l'environnement. A l'issue d'une phase approfondie d'analyse du territoire, et d'une démarche participative intense, le SDD a été approuvé le 19 mai 2006 par la CTMB.

Lien avec la note de cadrage

- Difficultés rencontrées :

Pour l'essentiel des difficultés d'ordre juridique : l'absence de ratification par l'Italie du Protocole Additionnel à la Convention de Madrid ne permet pas la constitution d'un Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) tripartite ; de la même façon, subsistent des incertitudes sur la capacité de la Suisse à intégrer un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT). En conséquence, l'absence de support juridique permettant de consolider la coopération existante, de conforter les moyens humains et financiers au service de la coopération, limite l'ambition du projet, sa légitimité et complexifie le montage de chacun des projets de dimension transfrontalière.

- Solutions apportées :

Malgré tout, de par la volonté politique forte mise au service de ce projet, les trois entités partenaires ont pu développer un grand nombre de projets d'intérêt commun, actions de terrain, études, prises de position concertées. Ceci n'a pu se faire que par la mise en place d'instances de concertation informelles pérennes ou ad hoc, avec la mobilisation forte des acteurs locaux en fonction des thématiques développées. De plus, l'approbation en Mai 2006 du SDD, cadre stratégique de l'action de l'Espace Mont-Blanc,

a permis de donner une plus grande lisibilité aux objectifs poursuivis et d' identifier les moyens à mettre en oeuvre pour la réussite du projet.

- Recommandations :

Des avancées et clarifications sur les instruments juridiques requis pour consolider la coopération transfrontalière tripartite (GLCT ou GECT) seraient nécessaires et permettraient de pérenniser la démarche engagée, de dynamiser la réalisation des actions du SDD.

Autres informations

La Conférence Transfrontalière Mont-Blanc, lors de sa dernière réunion du 19 octobre 2007, a décidé d' inscrire les actions prioritaires du SDD dans le Projet Intégré Transfrontalier à constituer dans le contexte du Programme de Coopération Transfrontalière France-Italie ALCOTRA 2007/2013.

Contact

Pour le Syndicat Intercommunal Espace Nature Mont-Blanc : Mr Serge TUAZ, Chargé de mission

175 rue Paul Corbin

74190 CHEDDE

Tél : 04 50 93 66 73

Fax : 04 50 78 25 79

Mail : info@espace-mont-blanc.fr

Pour la Région Autonome de la Vallée d' Aoste : Mme Stefania MUTI, Coordinatrice
Assessorat du Territoire et de l' Environnement

2 rue Promis

11100 AOSTE

ITALIE

Tél : 0039 0165 27 28 27

Fax : 0039 0165 27 28 16

Mail : s.muti@regione.vda.it

Pour le Canton du Valais : Mr Willy CRETTON, Coordinateur
Service de l' Aménagement du Territoire

Rue des Cèdres 11

CH 1950 SION

SUISSE

Tél : 0041 27 606 32 80

Fax : 0041 27 606 32 54

Mail : willy.cretton@admin.vs.ch

Lien Internet

Site de l' Espace Mont-Blanc : www.espace-mont-blanc.fr

TRANSBORDER COOPERATION IN THE GIANT MOUNTAINS AREA, CZECH REPUBLIC - POLAND

Name of the project

TRANSBORDER COOPERATION IN THE GIANT MOUNTAINS AREA, CZECH REPUBLIC - POLAND

Project partners

The Czech Krkonose National Park, the Polish Karkonosze National Park

Goals: joint ecosystem management, conservation of biodiversity and cultural heritage

Czech and Polish Associations of Towns and villages in the Giant Mountains region

Goals: economic development, common development of different forms of quality tourism, improvement of the attractiveness of the region

CZ-PL Office for the bilateral Biosphere Reserve Krkonose/Karkonosze UNESCO

Goals: to provide a common platform for communication across borders and among different

sectors; harmonization of nature conservation and sustainable development

Description of the project

The mountain area of the Sudetes mountain range consists of 30 communities of the Czech side with about 30 thousand inhabitants, and 7 larger communities on the Polish side. Traditional land management has been discontinued after the World War II when most of the German minority were dislocated to Germany. The evacuated areas were resettled by people with little attachment to the land, little knowledge of the life in the mountains and no common cultural traditions.

The protected area – the national parks involve strictly protected zones, where nature conservation measures are being taken, regularly consulted and discussed with the adjacent national park.

The transition zones are open to sustainable tourism and other economic activities of sustainable development pursued by local communities.

The partners have realized various cross-border projects dealing with both the ecosystem management and with the socio-economic development in the region.

Link to the framing memorandum

Difficulties	Solutions	Recommendations
How to coordinate and harmonize transborder initiatives of the communities and the national parks?	On the Czech side, Association of Communities , together with some major business organizations, is an Advisory body of the Nat.Park (by law), meeting regularly.	To establish a similar structure on the Polish side.
The national parks cannot have a valid joint management plan as they are obliged by law to have individual plans according to their national legislations.	Agreement on Cooperation with clear goals and clearly defined areas of cooperation has been signed.	
Communication barriers - different languages limit the efficiency and effectiveness	Courses of Czech and Polish have been organized for selected staff of the parks	Exchange stays of the parks' staff, local information centres etc.

of the collaboration.	and the associations of communities	
The extra work required of the staff of institutions to effectively carry out transborder collaboration is not always rated as a priority by the relevant governing bodies.	Some extra work is being paid from projects budget.	To make the governing organizations aware of the good examples and benefits of the transborder cooperation to gain more support.
Views of some community leaders concerning the development of the area are in disharmony with the nature conservation, e.g.: Due to fragile nature of mountain ecosystems it is not adequate to open more border crossings for vehicles, or to build more ski areas requested by some communities	A Common Framework "A VISION - GIANT MOUNTAINS 2050" based on the pillars of sustainable development, moral values, and partnership, is being adopted by all partners and used as a framework document for cooperation and decision making in favour of sustainable development in the region.	All activities and measures require ensuring of well-defined roles and responsibilities of the staff, appropriate funding and time for implementation. In practice, the transboundary cooperation means that both the administrations of the two national parks as well as the associations of communities should agree on the proposed activities, though, sometime a compromise have to be found to achieve an agreement.
Mayors and communities representatives are usually elected for a short time period and thus their interests lie in short-time benefits, often without consideration of the sustainability of their decisions.	Agreement on long term cooperation and common goals has been adopted. Managers on both the sides are employed by the associations of communities to ensure continuity of initiatives and projects.	
Different administrative structures on both sides of the border may reduce the effectiveness of transboundary cooperation. Moreover, the CZ-PL Giant Mountains region, as one mountain entity is divided geo-politically into two Euroregions.	Certain changes are expected after the Czech Republic and Poland join the Schengen border-free zone in 2008.	To negotiate with territorial planning and other relevant institutions to ensure that there is a coordination between the regions and a consistent approach to cooperation activities. An umbrella organization should be determined.

Further information

Bilateral Biosphere Reserve Krkonose/Karkonosze is included in the list of World Network of Biosphere Reserves within the UNESCO's Man and the Biosphere Programme (since 1992)

The neighboring national parks were awarded a certificate by the EUROPARC for exemplary transboundary cooperation (2004)

Contact

Hana Petrikova, Czech-Polish Office for the Krkonose/Karkonosze Biosphere Reserve
Czech Republic
hanapetrik@centrum.cz

Website

<http://brkk.krkonose.cz>

Coopération transfrontalière gréco-bulgare « Bellès – Pirin – Nestos – Mesta

Nom du projet

Coopération transfrontalière gréco-bulgare « Bellès – Pirin – Nestos – Mesta »

Partenaires du projet

Sous l'égide de deux associations intercommunales, l' «**Initiative territoriale pour l'emploi et l'entrepreneuriat de Kerkini – Pétritsi – Héraclée**» (ITEE-KEPH) et l' «**Association des communes du sud-ouest de la Bulgarie**» (ASWM), un vaste partenariat ascendant s'est développé de part et d'autre de la frontière gréco-bulgare, avec la participation de 160 personnes représentant 80 structures communales, syndicales, consulaires, scolaires, culturelles, associatives, privées, bancaires, etc., en vue de mettre en œuvre une coopération transfrontalière sur des actions soft dans deux zones rurales.

Description du projet

Depuis mars 2007, ce partenariat travaille sur les 12 thématiques suivantes :

- Accueil d'activités non agricoles en milieu rural frontalier (Accueil).
- Apprentissage de la langue du pays voisin – La culture de l'entrepreneuriat à l'école (Parler grec et bulgare).
- Accès des personnes handicapées aux bienfaits de la coopération transfrontalière.
- Couveuse gréco-bulgare de micro-entrepreneuriat.
- Coopération transfrontalière de lutte contre la fracture numérique dans le monde rural (E-Inclusion).
- Confluences transfrontalières gréco-bulgares (Confluences).
- Accompagnement technique transfrontalier.
- Les manifestations culturelles et sportives : des occasions de développement pour les Communes frontalières et les entreprises touristiques.
- Outil financier transfrontalier de promotion du microentrepreneuriat.
- Pacte territorial transfrontalier pour l'emploi et l'entrepreneuriat (PTEE).
- Préservation et promotion des paysages, de la flore et de la faune dans la région de Bellès – Pirin – Nestos – Mesta.
- Bellès – Pirin – Nestos – Mesta, un patrimoine européen commun.

Lien avec la note de cadrage

- Difficultés rencontrées ?

a) Des difficultés d'ordre politique : manque d'un esprit politique transfrontalier

1. Le « complexe de supériorité » de la classe politique balkanique.
2. La méfiance mutuelle entre les populations balkaniques, qui ne s'accorde pas avec une **vision transfrontalière commune**.

b) Des difficultés d'ordre technique

1. Ces espaces gréco-bulgares disposent de ressources financières, techniques et humaines réduites.
2. La mise en réseau de ces espaces ruraux transfrontaliers n'est qu'à ses débuts.
3. Le positionnement géographique de ces espaces les éloignent des grandes infrastructures de communication, d'Athènes et de Sofia. La situation est encore plus difficile du fait qu'il s'agit d'espaces montagneux encore minés depuis la guerre froide.
4. Il manque une politique transfrontalière concertée pour la préservation et la valorisation des ressources transfrontalières partagées.
5. La délocalisation de nombreuses entreprises grecques en Bulgarie et la perte des emplois correspondants ne facilitent pas la recherche d'une culture rurale transfrontalière commune bénéfique aux deux parties.

- Solutions apportées ?

Le projet communautaire gréco-bulgare réalisé de 2003 à 2005 « Intervention territoriale pour l'avenir de l'emploi et du développement socioculturel » (ITAES) [cf www.itaes.gr] est un bon exemple d'expérience de rapprochement entre les deux zones rurales en question : il tentait de renforcer les ferments interculturels des démarches permettant de développer une coopération transfrontalière profitable aux deux parties (gagnant – gagnant). Le projet actuel « Bellès – Pirin – Nestos – Mesta » constitue la suite logique du projet ITAES pour la période de programmation 2007 – 2013.

- Recommandations ?

Les échanges interculturels se doivent d'être un des domaines emblématiques du développement de la coopération gréco-bulgare. Ils constituent, en effet, le lieu privilégié de la rencontre de l'immatériel (la vie culturelle et ses manifestations) et des infrastructures (les différentes institutions culturelles existantes). Ils peuvent certainement servir de support durable au développement local, à condition de ne pas se limiter à la simple restauration du patrimoine local mais davantage de créer des dynamismes transfrontaliers, de provoquer des synergies et d'enclencher les mécanismes nécessaires à l'avenir de la coopération gréco-bulgare.

Autres informations

Les partenaires du projet se sont déjà réunis cinq fois (alternativement en Grèce et en Bulgarie), afin de choisir les thématiques (cf. ci-dessus) sur lesquelles ils souhaitent coopérer. Ils sont en train de se préparer pour les appels à projet du programme commun Grèce – Bulgarie. Il n'est pas à exclure qu'ils créent un Groupement européen de coopération transfrontalière (GECT) pour une meilleure gouvernance de leur projet, si du moins les États grec et bulgare transposent le règlement 1082/2006 correspondant.

Contact

Apostolos (Alkis) KALLIANTZIDIS, coordinateur général de la coopération transfrontalière entre :

- l'Initiative territoriale pour l'emploi et l'entrepreneuriat de Kerkini – Pétritsi – Héraclée (ITEE-KEPH),
- et l'Association des communes du sud-ouest de la Bulgarie (ASWM).

Adresse : 17, rue Anguélaki – 54621 Thessalonique – Grèce – Tél : +30.2310 22 88 33

Fax : +30.2310 260 350 - Courriel : emloc@otenet.gr – Site : <http://www.emloc.eu>.

Lien Internet

Site de l'ITEE-KEPH : <http://www.tpa-kepi.eu>

Site de l'ASWM : <http://www.aswm.net>

Greek – Bulgarian cross-border cooperation « Belles – Pirin – Nestos – Mesta »

Name of the project

Greek – Bulgarian cross-border cooperation « Belles – Pirin – Nestos – Mesta »

Project partners

Under the auspices of the two intercommunal associations, “**Territorial Initiative for Employment and Entrepreneurship of Kerkini – Petritsi – Iraclia**” (TIEE-KEPI) and the “**Association of South-Western Municipalities of Bulgaria**” (ASWM), a vast bottom up partnership has developed on both sides of the Greek – Bulgarian border, with the participation of 160 persons representing 80 structures, such as municipalities, unions, chambers, schools, cultural structures, associations, private structures, banks, etc., in order to set up a cross-border cooperation on soft actions in the two rural areas.

Description of the project

As of March 2007, this partnership has been working on the 12 following thematics :

- Reception of non-agricultural activities in rural cross-border area (Reception)
- Learning the neighbour’s language – The culture of partnership in school
- Access by people with disabilities to the advantages of cross-border co-operation
- Greek-Bulgarian incubator of micro-entrepreneurship
- Cross-border Co-operation contrary to the growing broadband gap in the rural area (E-Inclusion)
- Greek-Bulgarian Cross-border Confluence (Confluence)
- Cross-border technical Tutoring
- The cultural and sporting events as opportunities for development for the border Municipalities and the tourism oriented enterprises
- Cross-border financing tool for the promotion of micro-entrepreneurship
- Cross-border territorial pact for employment and entrepreneurship (CB.A.E.E.)
- Preservation & valorisation of landscapes, fauna and flora of Belles-Pirin-Nestos-Mesta
- Belles-Pirin-Nestos-Mesta, a common European heritage .

Link to the framing memorandum

- Difficulties encountered ?

a) Difficulties of a political nature : lack of cross-border political spirit

1. The superiority complex of the Balkan political class.
2. A mutual mistrust between the Balkan populations, which does not comply with a common cross-border vision.

b) Difficulties of a technical nature :

1. The said Greek – Bulgarian areas have at their disposal limited financial, technical and human resources.
2. The networking of the said cross-border areas is only in its first stages.

3. The geographical position of these areas distances them from the large infrastructures of communication, from Athens and Sofia. The situation is increasingly difficult as it concerns mountainous regions still having landmines from the cold war.
4. There is a lack of a concerted cross-border policy for the preservation and the valorisation of the common cross-border resources.
5. The delocalisation of numerous Greek enterprises in Bulgaria and the corresponding loss of employment does not facilitate the search for a common cross-border culture beneficial to both sides.

- Solutions found ?

The Greek - Bulgarian community project which was realised between 2003 and 2005 « Local Initiative for the future of Employment and Socio-cultural development in the departments of Serres and Drama » (LIFES) [see www.itaes.gr] is a good example of rapprochement experienced between the two said rural areas. It attempted to strengthen the cross-border fermentation of actions favouring the development of a cross-border cooperation beneficial to both the participants (win - win). The current project « Belles - Pirin - Nestos - Mesta » constitutes a logical follow up to the project LIFES for the programming period 2007-2013.

- Recommendations ?

The intercultural exchanges must be one of the emblematic fields of development of Greek - Bulgarian cooperation. In effect they constitute the privileged place where the immaterial (the cultural life and its manifestations) and the infrastructures (the various existing cultural institutions) meet. They may of course be used as a permanent support for local development, on condition that they are not limited only to the restoration of the local heritage but more to the creation of a cross-border dynamism, to the forming of synergies and to the start up of the necessary mechanisms for the future of Greek - Bulgarian cooperation.

Further information

The project partners have already met five times (in Greece and Bulgaria alternately), in order to select the above thematic proposals in which they wish to cooperate. They are now preparing for the calls of proposals of the common Greek - Bulgarian programme. It is not out of the question that they might create a European Grouping of Territorial Cooperation (EGTC) aimed at the better governance of their project, if the Greek and Bulgarian States implement the corresponding community regulation 1082/2006.

Contact

Apostolos (Alkis) KALLIANTZIDIS, general coordinator of the cross-border cooperation between :

- the «Territorial Intervention for Employment and Entrepreneurship of Kerkini - Petritsi - Iraclia» (TIEE- KEPI),
- and the «Association of South-Western Municipalities of Bulgaria» (ASWM).

Address : 17 Angelaki Str. - 54621 Thessaloniki - Greece - Tel. : +30.2310 22 88 33

Fax : + 30.2310 260 350 - e-mail : emloc@otenet.gr - Website : <http://www.emloc.eu>

Website

Website of TIEE-KEPI : <http://www.tpa-kepi.eu>

Website of ASWM : <http://www.aswm.net>

Ελληνο-βουλγαρική διασυνοριακή συνεργασία « Μπέλλες - Πιρίν - Νέστος - Μέστα »

Σύνοψη Σχεδίου

Ελληνο-βουλγαρική διασυνοριακή συνεργασία « Μπέλλες – Πιρίν – Νέστος – Μέστα »

Επωνυμία Σχεδίου

Ελληνο-βουλγαρική διασυνοριακή συνεργασία « Μπέλλες – Πιρίν – Νέστος – Μέστα »

Εταίροι του σχεδίου

Υπό την αιγίδα των διαδημοτικών συνδέσμων, της «**Τοπικής Πρωτοβουλίας Απασχόλησης και Επιχειρηματικότητας Κερκίνης – Πετριτσιού – Ηράκλειας**» (ΤΠΑΕ-ΚΕΠΗ) και του «**Διαδημοτικού Συνδέσμου Νοτιοδυτικής Βουλγαρίας**» (ASWM), αναπτύχθηκε εκατέρωθεν των ελληνο-βουλγαρικών συνόρων εκ των κάτω προς τα άνω (bottom up) μια ευρεία σύμπραξη, με τη συμμετοχή 160 ατόμων που εκπροσωπούν 80 φορείς, όπως δήμους, συνδικάτα, επιμελητήρια, σχολεία, πολιτιστικούς φορείς, συνδέσμους, ιδιωτικές επιχειρήσεις, τράπεζες, κτλ., προκειμένου να δρομολογηθεί μια διασυνοριακή συνεργασία με δράσεις soft στις δυο αγροτικές περιοχές.

Περιγραφή του σχεδίου

Από τον Μάρτιο του 2007, αυτή η σύμπραξη εργάζεται για τις ακόλουθες 12 θεματικές ενότητες :

- Υποδοχή μη γεωργικών δραστηριοτήτων σε αγροτικό συνοριακό χώρο (Υποδοχή)
- Εκμάθηση της γλώσσας του γείτονα – Η κουλτούρα της επιχειρηματικότητας στο σχολείο (Ομιλείν ελληνικά και βουλγαρικά).
- Η πρόσβαση και των ατόμων με ειδικές ανάγκες στα καλά της διασυνοριακής συνεργασίας (AMEA).
- Ελληνο-βουλγαρικό επωαστήριο μικρο-επιχειρηματικότητας.
- Διασυνοριακή Συνεργασία ενάντια στο διευρυνόμενο ψηφιακό χάσμα σε αγροτικό χώρο (E-Ενταξη).
- Ελληνο-βουλγαρική Διασυνοριακή Συρροή (Συρροή).
- Το Διασυνοριακό Τεχνικό Συμβουλευείν.
- Οι πολιτιστικές και αθλητικές εκδηλώσεις ως αναπτυξιακές ευκαιρίες για τους συνοριακούς Δήμους και τις τουριστικές επιχειρήσεις
- Διασυνοριακό χρηματοδοτικό εργαλείο προώθησης της μικρο-επιχειρηματικότητας
- Διασυνοριακό τοπικό σύμφωνο απασχόλησης και επιχειρηματικότητας (Δ.Σ.Α.Ε.)
- Διατήρηση και ανάδειξη τοπίων, χλωρίδας και πανίδας στο Μπέλλες – Πιρίν – Νέστος – Μέστα.
- Μπέλλες – Πιρίν – Νέστος – Μέστα, μια κοινή ευρωπαϊκή κληρονομιά.

Σχέση με το σημείωμα πλαισίωσης

- Αντιμετωπισθείσες δυσκολίες ;

α) Δυσκολίες πολιτικού χαρακτήρα : έλλειψη διασυνοριακού πολιτικού πνεύματος.

1. Ο μικρομεγαλισμός της βαλκανικής πολιτικής τάξης.
2. Η αμοιβαία καχυποψία μεταξύ των βαλκανικών πληθυσμών, που δεν συμπίπτει με ένα κοινό διασυνοριακό όραμα.

β) Δυσκολίες τεχνικού χαρακτήρα :

1. Οι εν λόγω ελληνο-βουλγαρικές περιοχές διαθέτουν περιορισμένους οικονομικούς, τεχνικούς και ανθρώπινους πόρους.
2. Η δικτύωση των εν λόγω διασυνοριακών περιοχών βρίσκεται ακόμα στα πρώτα της βήματα.
3. Η γεωγραφική θέση αυτών των περιοχών τις απομακρύνει από τις μεγάλες επικοινωνιακές υποδομές της Αθήνας και της Σόφιας. Η κατάσταση γίνεται ακόμα δυσκολότερη επειδή πρόκειται για ορεινές περιοχές, ακόμα ναρκοθετημένες από την εποχή του ψυχρού πολέμου.
4. Απουσιάζει μια συνεννοημένη διασυνοριακή πολιτική για τη διατήρηση και την αξιοποίηση των κοινών διασυνοριακών πόρων.

5. Η μετεγκατάσταση πολλών ελληνικών επιχειρήσεων στη Βουλγαρία και η απώλεια των αντίστοιχων θέσεων εργασίας δεν διευκολύνει την αναζήτηση μιας κοινής διασυνοριακής κουλτούρας επωφελοῦς και για τις δυο πλευρές.

- Εξευρεθείσες λύσεις ;

Το ελληνο-βουλγαρικό κοινοτικό σχέδιο « Τοπική Πρωτοβουλία για το μέλλον της απασχόλησης και κοινωνικο-πολιτιστικής ανάπτυξης στους νομούς Σερρών και Δράμας » (ΤΟΠΜΑΚ) [βλ. www.itaes.gr] που υλοποιήθηκε από το 2003 έως το 2005 συνιστά ένα καλό παράδειγμα εμπειρίας προσέγγισης μεταξύ των δυο εν λόγω αγροτικών περιοχών. Επιχείρησε να ενισχύσει το διασυνοριακό σπέρμα των δράσεων που ευνοούν την ανάπτυξη μιας διασυνοριακής συνεργασίας, επωφελοῦς και για τους δυο συμμετέχοντες (κερδίζω – κερδίζεις). Το τωρινό σχέδιο « Μπέλλες - Πιρίν – Νέστος – Μέστα » αποτελεί τη λογική συνέχεια του σχεδίου ΤΟΠΜΑΚ για την προγραμματική περίοδο 2007 – 2013.

- Παροτρύνσεις ;

Οι διαπολιτιστικές ανταλλαγές πρέπει να είναι ένας από τους εμβληματικούς τομείς ανάπτυξης της ελληνο-βουλγαρικής συνεργασίας. Αποτελούν πράγματι το πεδίο όπου συναντιούνται κατά προτίμηση το άυλο (η πολιτιστική ζωή και οι εκδηλώσεις της) και οι υποδομές (οι διάφοροι υφιστάμενοι πολιτιστικοί θεσμοί). Μπορούν βέβαια να χρησιμοποιούνται ως μόνιμο στήριγμα της τοπικής ανάπτυξης, με την προϋπόθεση να μην περιορίζονται απλά στην αποκατάσταση της τοπικής κληρονομιάς αλλά περισσότερο στη δημιουργία διασυνοριακού δυναμισμού, στη διαμόρφωση συνεργιών και στην εκκίνηση των απαραίτητων μηχανισμών για το μέλλον της ελληνο-βουλγαρικής συνεργασίας.

Λοιπές πληροφορίες

Οι εταίροι του σχεδίου συναντήθηκαν ήδη πέντε φορές (εναλλάξ στην Ελλάδα και στη Βουλγαρία), για να επιλέξουν τις παραπάνω θεματικές ενότητες για τις οποίες επιθυμούν να συνεργαστούν. Προετοιμάζονται τώρα για τις διακηρύξεις του κοινού προγράμματος Ελλάδας – Βουλγαρίας. Δεν αποκλείεται δε να δημιουργήσουν έναν «Ευρωπαϊκό Όμιλο Διασυνοριακής Συνεργασίας» (ΕΟΔΣ) με στόχο την καλύτερη διακυβέρνηση του σχεδίου τους, εφόσον τα ελληνικά και βουλγαρικά κράτη εφαρμόσουν τον αντίστοιχο κοινοτικό κανονισμό 1082/2006.

Πρόσωπο επαφής

Απόστολος (Άλκης) ΚΑΛΛΙΑΝΤΖΙΔΗΣ, γενικός συντονιστής της διασυνοριακής συνεργασίας μεταξύ :

- της «Τοπικής Πρωτοβουλίας Απασχόλησης και Επιχειρηματικότητας Κερκίνης – Πετριτσίου – Ηράκλειας» (ΤΠΑΕ-ΚΕΠΗ),
- και του «Διαδημοτικού Συνδέσμου Νοτιοδυτικής Βουλγαρίας» (ASWM).

Διεύθυνση : Αγγελάκη 17 – 54621 Θεσσαλονίκη – Ελλάδα – Τηλ : +30.2310 22 88 33

Φαξ : +30.2310 260 350 – Ηλ. ταχ. : emloc@otenet.gr – Ιστοσελίδα : <http://www.emloc.eu>.

Διαδικτυακές συνδέσεις

Ιστοσελίδα της ΤΠΑΕ-ΚΕΠΗ : <http://www.tpa-kepi.eu>

Ιστοσελίδα του ASWM : <http://www.aswm.net>